



Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Nous commencerons cette déclaration, Madame l'Inspectrice d'Académie, par vous souhaiter la bienvenue dans notre département.

C'est aujourd'hui la première CAPD de l'année 2017. Elle s'inscrit, pour nos collègues dans un contexte de grande incertitude voire de souffrance pour nombre d'entre eux.

Certes nous enregistrons quelques motifs de satisfactions : l'application du PPCR, loin d'être parfait qui va tout de même permettre un avancement plus égalitaire et une petite hausse des salaires et des pensions. Bonne nouvelle différée de quelques mois pour cause de service des payes surchargé par l'ampleur de la tâche... Une dotation positive en postes pour notre département qui ne nous apparaît pas comme un cadeau, mais plutôt comme une juste prise en compte de la ruralité mise à mal ces dernières années par une volonté de rationalisation, pour ne pas dire d'amélioration de la productivité du Service Public en Dordogne.

Mais cette année scolaire, qui a commencé dans l'urgence sécuritaire, se poursuit maintenant dans l'incertitude : celle de l'avenir politique de notre pays et de ses valeurs d'une part, mais aussi celle concernant notre métier et nos carrières.

Incertitude pour les collègues désireux d'accéder à l'enseignement spécialisé avec une réforme du CAPA-SH réduisant encore la formation, prônant un tout inclusion et éloignant un peu plus les collègues spécialisés des classes et des élèves... Et dans les classes dont les effectifs ne diminuent pas, incertitude d'arriver à inclure des élèves dans les meilleures conditions sans aide de terrain.

Incertitude pour les collègues psychologues scolaires avec le retard que prend la publication des statuts du nouveau corps. Quelle sera la carte scolaire des postes de psychologues, comment et quand sera organisé leur mouvement cette année ?

Incertitude pour nos collègues qui participent aux permutations dont nous allons valider les barèmes aujourd'hui. Les résultats seront-ils toujours aussi dramatiquement bas, empêchant encore des familles de se réunir, des « retours au pays » souhaités de fort longue date ou une simple mobilité géographique légitime ? Nous voyons cette année le nombre de demandes diminuer ce qui n'est pas forcément un bon signe. Certains ne demandent plus, assurés d'un résultat négatif...

Incertitude sur l'avenir purement professionnel : quel est l'avenir des programmes 2015 que nous avons tant de mal à nous approprier, faute de temps et de réelle formation ? Quel avenir et quelle utilité pour le LSU ? Une nouvelle version viendra-t-elle effacer les données déjà saisies, les parents y auront-ils finalement accès ?

Incertitude, et non des moindres, sur la pérennité des postes, au moment où les opérations de carte scolaire vont officiellement commencer. Bon nombre de collègues s'inquiètent pour l'avenir de leur poste. Sera-t-il fermé cette année ? Leur école pourtant viable devra-t-elle fusionner ? Devront-ils chercher un nouveau poste loin de leur domicile ?

Incertitude enfin pour nos collègues en fin de carrière, qui se demandent s'ils pourront atteindre une ancienneté leur donnant droit à une pension décente, sans avoir trop de difficultés à assurer leur service, s'il ne vaut pas mieux partir avant une prochaine réforme quitte à subir la double peine de la décote ?

Toutes ces incertitudes font de notre profession une des plus exposées aux RPS (risques psychosociaux) a comme le montre l'étude DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)... Pour le SNUipp-FSU il est temps que nous travaillions collectivement à de meilleures conditions d'exercices en redonnant à nos collègues du temps, de la formation et de la confiance.

Les élus des personnels SNUipp-FSU